



CONVERGENCE . ANIMAUX . POLITIQUE



Pour une action
politique efficace en faveur des animaux

La cause animale s'est imposée ces dernières années comme un sujet de société important.

Les associations ont fait un travail remarquable quant à la couverture médiatique de cette problématique et la sensibilisation du public. Cependant, l'on peine à voir des résultats politiques concrets à même d'améliorer le quotidien de centaines de millions d'animaux utilisés chaque année en France pour leur chair, leur fourrure, leur compagnie, dans l'expérimentation, les loisirs ou dans divers spectacles et autres zoos. Evolutions qui feraient réellement entrer ces débats dans la sphère politique et faciliteraient l'application du Droit existant et des avancées législatives plus conséquentes à long terme.

Pourquoi CAP?

Faute d'une mise en cohérence de leurs démarches respectives en direction des élus, les associations ont souffert d'une visibilité et d'une lisibilité faibles de leurs revendications politiques.

Cette dispersion, alliée au manque de ressources des associations, ne leur permet souvent pas de développer une véritable stratégie d'influence sur la durée, à même de changer la donne, alors qu'elles ont l'expertise nécessaire au législateur pour prendre les bonnes décisions.

Ainsi, l'absence d'un point de repère pour les politiques sympathisants de la cause animale entraîne un manque de volonté d'agir et une perte d'efficacité.

De surcroît, les groupes d'intérêts reposant sur l'utilisation des animaux mobilisent des moyens importants au service de stratégies de lobbying qui ont fait leurs preuves. Plus visibles mais aussi plus proactifs, ils construisent notamment des réseaux influents via des cercles de pensée et l'organisation d'événements de networking (Club des Amis du cochon, Club Vive le foie gras, ...), leur permettant de constituer une force politique importante.

C'est pourquoi, CAP propose une solution pour permettre aux associations d'agir conjointement en direction des élus, de manière plus cohérente et efficiente, en mettant en œuvre une stratégie d'action politique ambitieuse.

Les missions de CAP

CAP se positionne comme un acteur facilitateur au service des associations de protection animale. Ses missions consistent à :

- Rencontrer les parlementaires afin de constituer un réseau d'élus sensibles à la condition animale.
- Se positionner comme un point de repère au sein du mouvement associatif pour les acteurs politiques, à même de les rediriger vers les structures compétentes lorsqu'ils souhaitent agir sur un sujet lié aux animaux.
- Favoriser les échanges et créer des liens de confiance :
 - entre les parlementaires sympathisants qui ne se connaissent pas cette sensibilité commune,
 - entre politiques et associations au quotidien,
 - entre politiques, associations et experts au travers de l'organisation de 4 événements annuels pour se rencontrer.
- Contribuer à la pérennité du groupe d'études de l'Assemblée Nationale sur la protection des animaux et être force de proposition au regard des thèmes à aborder ou des intervenants extérieurs.
- Susciter la création d'un groupe identique au Sénat.
- Nouer des liens avec le pouvoir exécutif (Ministères de l'Agriculture, de la Transition écologique, etc.)





Les Associations

Partenaires



L'**Alliance Anticorrída** agit, depuis 23 ans, dans le respect des biens et des personnes avec le concours d'artistes, de philosophes et de scientifiques. Elle a obtenu de nombreuses victoires sur la barbarie : annulation de corridas et d'expositions sanglantes, renoncement des grandes entreprises et

hypermarchés à utiliser l'image de la corrida, interdiction de toréer pour les mineurs... L'association est également parvenue à éradiquer le « taureau à la corde » et à faire condamner les bourreaux de l'abattoir du Vigan (Gard).

www.allianceanticorrída.fr



L'**Association en faveur de l'abattage des animaux dans la dignité** (AFAAD) est une organisation citoyenne et bénévole fondée en 2015 et travaillant exclusivement à l'amélioration des conditions d'abattage des animaux

de boucherie. L'AFAAD utilise la voie du dialogue et de la co-construction afin de travailler activement avec tous les acteurs concernés par cette problématique : éleveurs, abatteurs, pouvoirs publics, vétérinaires, communautés religieuses, consommateurs. Elle propose des solutions viables et fait émerger des pistes de réflexion, notamment sur des questions comme l'abattage mobile.

www.afaad.net



animal cross

Animal Cross intervient pour dénoncer l'élevage industriel, la maltraitance animale, les atteintes aux animaux sauvages. Ses actions emblématiques sont: un trophée dénonçant les pire publicités concernant les animaux (betesnoiresdelapub.com), une action en justice

contre les euthanasies dans les refuges, un site répertoriant toute les lois sur la maltraitance animale (maltraitance-animale.fr), de nombreuses enquêtes concernant la maltraitance des animaux de compagnie et d'élevage. Animal Cross est membre fondateur de CapLoup avec un réseaux d'observateurs en Haute Savoie.

<https://www.animal-cross.org>



Animalter est une association généraliste qui sensibilise les citoyens sur l'ensemble des formes d'exploitation animale, tout en proposant des solutions alternatives permettant de ne plus porter préjudice aux animaux. L'association

s'est spécialisée dans la lutte contre la fourrure animale dès 2013 via la campagne «Mode Sans Fourrure». Le mode d'action est de faire pression sur les marques qui utilisent cette matière par des pétitions et cyber-actions massives. Depuis le lancement de la campagne, plus de 20 marques ont déclaré leur rejet commercial de la fourrure.

www.animalter.com



L'association **Animal, Justice et Droit** est née de l'initiative d'un groupe d'avocats fondateurs, particulièrement sensibles à la cause animale et convaincus de la nécessité d'asseoir la défense de l'animal et de lutter contre le mépris dont il

est victime par l'émergence d'un droit protecteur de ses intérêts. Les fondateurs se proposent de réunir l'ensemble des acteurs juridiques désireux de faire évoluer l'état du droit positif et contribuer ainsi à un changement radical de la place de l'animal dans notre Etat de Droit.

<http://animal-justice-droit.org>



L'ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages) est une ONG 100 % indépendante, agréée depuis 1986 pour la protection de la nature et reconnue d'utilité publique depuis 2008. Ses buts sont principalement la préservation de la faune sauvage et des milieux

naturels avec entre autres ses Réserves de Vie Sauvage®, des espaces préservés et laissés en libre évolution.

www.aspas-nature.org



AVES France

AVES France est une association de protection de la nature et de la faune sauvage, plus particulièrement spécialisée sur la cohabitation avec les grands prédateurs (ours, loup), la défense d'espèces « mal aimées » ou considérées comme nuisibles (corvidés, renards, blaireaux...) et la lutte contre les spectacles de montreurs d'ours.

www.aves.asso.fr



Association
Végétarienne
de France

Active sur le terrain de l'information et de l'accompagnement, **l'Association végétarienne de France** (AVF) informe le grand public sur la nutrition et l'écologie, conseille les acteurs économiques, labellise les produits alimentaires (Label V européen), et interpelle les politiques et les institutions sur la nécessité de la transition vers un modèle alimentaire plus végétal.

www.vegetarisme.fr



L'association **C'est assez!** a pour objet de lutter contre les captures et les massacres de cétacés dans le monde, d'informer sur leurs conditions de détention dans les bassins aquatiques, en France et en Europe, par le biais d'actions

pacifistes telles que : tenues de stands informatifs, tracts et pétitions, organisations de conférences-débats, vidéoprojections, interventions en milieux scolaires et associatifs, manifestations, mises en scène publiques, mais également par le biais de toute action en justice en rapport avec cet objet.

www.cestassez.fr



CIWF France : Compassion In World Farming est une ONG internationale, créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, qui a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire a mis en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs de l'agroalimentaire en leur offrant une expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal.

www.ciwf.fr www.agrociwf.fr



Code animal est une association spécialisée dans la relation entre l'espèce humaine et l'animal sauvage. Elle est opposée à la captivité de ces derniers, que ce soit dans les cirques, dans les parcs zoologiques,

dans les delphinariums et chez les particuliers (nouveaux animaux de compagnie). Elle défend l'idée de respect de tout être vivant, qui s'étend au-delà de la sphère humaine. À travers ses actions, elle souhaite informer et sensibiliser le grand public, les journalistes, les politiques sur la détresse des animaux sauvages captifs de l'industrie du divertissement et du spectacle.

www.code-animal.com



Collectif CHATS
100% Stérilisation Obligatoire

Le **Collectif chats 100% stérilisation obligatoire** est né en 2011 en réaction à l'explosion démographique des populations félines. Regroupant plus de 500 associations, son objectif est d'obtenir une loi imposant la stérilisation

obligatoire des chats des particuliers, responsables d'une bonne partie des naissances.

<https://collectifchatsterilisationoblg.wordpress.com>



Le **CRAC Europe** (Comité radicalement anti-corrida) est la plus ancienne association française contre la tauromachie. Elle fut créée en 1991 par Jacques Dary et Aimé Tardieu. En 2001, le « cRac » de « réformiste » devient « Radical ». En 2007, le Crac « Europe » voit le jour et est régit par la loi de 1908. L'accent est mis sur la protection de l'enfance. Le CRAC mène une action de terrain, mais également judiciaire et politique.

www.anticorrida.com



Créée en 2002, la **Convention vie et nature** porte les valeurs du biocentrisme. Elle défend la nature, l'arbre, l'animal et l'humain dans un esprit de réconciliation de notre espèce avec les formes de vies présentement menacées par homo economicus. Le mouvement oeuvre dans l'ordre juridique, politique et philosophique contre les agressions contre la nature et le vivant par des articles, des conférences, des livres.

www.ecologie-radicale.org



Au départ tournée vers l'action médiatique, l'association **Droits des animaux** a désormais une activité judiciaire, qui l'a conduite en 2016 à obtenir aux côtés du Crac Europe le déclassement par le Conseil d'État de la corrida du patrimoine culturel immatériel de la France, ainsi qu'une activité de publication d'ouvrages de niveau académique, de recherche (e. g. organisation de colloques, commande de sondages), d'expertise et de conseil sur les aspects éthiques, juridiques et politiques de la condition animale.

www.droitsdesanimaux.net



Education Ethique Animale a pour but de favoriser l'enseignement de l'éthique animale afin de reconsidérer et améliorer notre relation au vivant dans le cadre des programmes de l'Éducation Nationale. L'association composée d'enseignants, de philosophes et de psychologues, collabore avec des spécialistes dans les domaines des sciences et des sciences

humaines. Au travers de sa plateforme collaborative, elle favorise l'accès des enseignants aux connaissances et aux découvertes les plus récentes sur les animaux et ce dans toutes les disciplines, sciences, neurosciences, psychologie, éthologie et philosophie. Elle organise des conférences et événements à visée pédagogique et échange avec les institutions et autres acteurs du domaine éducatif.

<http://educ-ethic-animal.org>



La **FLAC** (Fédération des luttes anticorrida) fédère une quinzaine d'organisations françaises et une espagnole (qui rassemble elle-même une cinquantaine d'associations), ayant pour point commun le combat contre la corrida dans leurs objectifs. Elle se positionne contre les violences

générées à l'encontre des enfants, des hommes et des animaux dans les arènes et lors de réunions privées (écoles de tauromachie, etc.). Elle est un outil d'information, de formation, de coordination et d'initiation d'actions fédératives pour faire travailler ensemble les associations de protection animale.

www.flac-anticorrida.org



L'association **Global Earth Keeper**, antispéciste, a pour but de faire appliquer les lois en matière de défense animale et environnementale. Elle s'efforce également de renforcer auprès des élus

les intérêts des animaux et de l'environnement. Elle engage aussi des actions à l'étranger notamment au Cameroun, contre le braconnage (éléphants, lions etc...).

www.globalearthkeeper.com



La **Ligue Française de Protection du Cheval**, fondée en 1850, a pour but de veiller sur la sécurité et le bien vivre des chevaux. Son action couvre la prévention, qui repose sur la connaissance du cheval, de ses besoins et de ses limites physiques et morales, mais aussi des interventions auprès de particuliers qui maltraitent les chevaux. Dans les cas d'infractions caractérisées à la législation en vigueur, d'abandons ou de vols, la LFPC peut saisir la justice et se constituer partie civile. L'association recueille également des animaux.

<http://lfpcheval.fr>



Le **Mouvement pour les animaux** est une association qui défend les animaux par l'information, la formation et l'éducation. Il informe avec des conférences, des expositions, des fiches techniques, un journal mensuel, un site internet et les réseaux sociaux. Il diffuse le

planning des événements pour la cause animale et présente les villes et villages amis des animaux. Il forme des élus en charge de la condition animale. Il conçoit, anime et organise des animations périscolaires pour initier les enfants au respect des animaux.

www.lemouvementpourlesanimaux.com



No Corrida est une association anticorrida française qui met l'accent sur l'information du grand public au sujet des avancées du mouvement anticorrida dans le monde, ceci au travers d'un site web et des réseaux sociaux. No Corrida organise également des stands d'information de

façon régulière et privilégie les relations étroites avec les parlementaires en vue de modifier le Code pénal pour obtenir l'abolition de la corrida en France. No Corrida fait également partie de la FLAC, du Réseau International Antitaouromachie et du collectif Animal Politique.

www.nocorrida.com



L'**Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs** (OABA), créée en 1961 et reconnue d'utilité publique en 1965, a longtemps été la seule association spécialisée dans la protection des animaux d'élevage. Créée pour améliorer les

conditions de mise à mort des animaux, l'OABA obtenait en 1964 le décret «d'abattage humanitaire» rendant obligatoire l'étourdissement (avec la dérogation de l'abattage rituel). Sa mission principale est de visiter les établissements d'abattage réalisant des audits pour vérifier le respect des règles de protection animale. Ces visites sont effectuées par des professionnels (vétérinaires et techniciens à la retraite, ancien directeur d'abattoir). L'OABA récupère également les cheptels à l'abandon.

www.oaba.fr



Paris Animaux Zoopolis a pour mission de défendre les intérêts des animaux sans distinction d'espèces. Elle s'attache notamment à abolir la captivité des animaux dans les cirques, la chasse et la pêche.

<http://zoopolis.fr/>



L'action du **RAC** (Rassemblement pour une France sans chasse) est une action d'information et de diffusion de son argumentaire auprès du public et des élus : il s'agit d'informer sur la réalité des pratiques de chasse, leurs conséquences éthiques, écologiques et sociétales et de proposer un modèle de société non violente vis-à-vis du monde animal avec des dispositifs

permettant une cohabitation pacifique et harmonieuse.

www.france-sans-chasse.org



Le Réseau **Sentience** est une fédération d'associations étudiantes animalistes ayant pour objet d'alimenter le débat dans les communautés étudiantes sur le traitement réservé aux animaux dans notre société, à l'appui de recherches multidisciplinaires. Le Réseau vise en outre à obtenir des avancées concrètes pour les animaux dans les institutions d'enseignement supérieur, comme la mise en place de méthodes alternatives à l'expérimentation animale ou l'instauration de menus véganes dans les lieux de restauration collective.
<http://asso-sentience.net>



La **Société Européenne d'Ethologie Vétérinaire des Animaux Domestiques** (SEEVAD) a pour objet la promotion de la connaissance scientifique du comportement des animaux domestiques, par le biais d'une réflexion pluridisciplinaire et d'actions de formation. Elle s'intéresse tout particulièrement aux espèces de compagnie qui accompagnent la vie des personnes. Elle s'appuie sur l'ensemble des résultats des travaux de recherche en éthologie fondamentale et appliquée pour montrer qu'une prise en charge éthique de la cohabitation homme-animal est la seule voie possible dans une société moderne, bienveillante et responsable.
www.seevad.fr



La **SNDA** (Société Nationale pour la Défense des Animaux) a été fondée en 1972, reconnue d'Utilité Publique en 1994. Elle agit essentiellement en tant que conseil au moyen de publications et d'interventions auprès des décideurs, des médias, du public pour que soient respectées les lois et réglementations existantes protégeant les animaux, et pour contribuer à l'obtention de textes législatifs et réglementaires visant à améliorer leurs conditions de vie.
www.snda.fr



Véthique est une association vétérinaire pour le respect et la dignité de l'animal. Convaincue que la vocation de soigner inclut aussi le devoir de protéger, elle a pour objectifs d'informer sur les conditions nécessaires aux animaux au regard de leurs besoins moraux et physiques et sur leur sensibilité, de lutter contre tout enfermement d'animaux sauvages incompatible avec leur mode de vie, de dénoncer toute forme de violences vis à vis de l'animal pour le plaisir et le loisir. Véthique collabore également avec d'autres associations en apportant des arguments scientifiques relatifs à la biologie, l'éthique et la préservation des animaux.

www.facebook.com/vethique



Melvin Josse

06.71.10.68.47

Doctorant en sciences politique, auteur de plusieurs articles et ouvrages sur les stratégies politiques du mouvement de défense des animaux. Militant bénévole et salarié depuis 12 ans dans la cause animale.

Jean-Luc Vuilleminot

06.07.88.49.40

Observateur de la place de l'animal et de sa condition dans la société au travers d'activités de presse, de conseils et de dirigeant d'associations. Attaché parlementaire, sous la dernière législature, en charge du Groupe d'études sur la protection des animaux.



contact@convergence-animaux-politique.fr
www.convergence-animaux-politique.fr

CAP

CONVERGENCE . ANIMAUX . POLITIQUE

